



PRIX VARENNE - WEB&DOC FIGRA 2015

25-29 mars 2015 - Le Touquet-Paris-Plage

PRÉ-SÉLECTION DOSSIER D'INSCRIPTION

LE PRIX VARENNE - WEB&DOC FIGRA 2015



Reconnue d'utilité publique depuis 1988, la **Fondation Varenne** œuvre à la promotion et le soutien de la presse et de la communication auprès des professionnels du journalisme, des milieux scolaires, des chercheurs, dans la continuité de l'action d'Alexandre Varenne, avocat, journaliste et homme politique majeur de l'histoire du XXe siècle.

La Fondation Varenne exerce trois missions essentielles, déployées en France et parfois à l'étranger :

- **Appui au journalisme** : Valoriser les métiers du journalisme, tous supports confondus, notamment par les Prix Varenne des journalistes ;
- **Éducation aux médias** : Conduire des opérations d'accès et d'éducation des jeunes aux médias et à l'éthique de l'information, avec le concours de partenaires de référence ;
- **Diffusion de la connaissance** : Soutenir la production et la diffusion des idées sur les thématiques de la démocratie, de la paix et de la liberté de la presse.»

La Fondation Varenne est partenaire du FIGRA pour la 3ème année consécutive avec le Prix Varenne Web&Doc qui récompense une oeuvre journalistique éditée au coeur de la convergence numérique selon des thématiques qui s'inscrivent dans ses missions d'utilité publique.

Objectif : récompenser les auteurs d'un webdocumentaire, cette nouvelle forme d'écriture audiovisuelle interactive qui puise dans les ressources du web.

Ce prix récompense le (ou les) auteur(s) d'un webdocumentaire qui associe les codes de la narration journalistique et documentaire aux ressorts interactifs du web.

L'oeuvre multimédia présentée doit traiter des faits marquants de société, de l'actualité ou de l'Histoire contemporaine. Le lauréat sera invité à présenter son oeuvre au public dans le cadre d'un masterclass pendant le FIGRA 2015.

La sélection des oeuvres est basée sur le traitement original d'un sujet d'actualité et l'innovation offerte sur le média web, l'originalité de la forme narrative du documentaire avec une information interactive mise en valeur.

Les oeuvres présentées doivent être en langue française.

L'inscription au Prix Varenne - Web&Doc FIGRA 2015 est gratuite et ouverte du 1^{er} Décembre 2014 au 31 janvier 2015.

En fonction des notes attribuées à chaque oeuvre, un lauréat sera nommé mi-février 2015 et il lui sera demandé de venir présenter son oeuvre lors du « Village Web & Doc » le samedi 28 Mars 2015 au Touquet-Paris-Plage, sous la forme d'un MasterClass devant le public qui pourra suivre les démonstrations en ligne. Les membres du jury assisteront à la démonstration.

PARTICIPATION

Le **Prix Varenne - Web&Doc FIGRA** est ouvert à tous les auteurs, réalisateurs, producteurs et diffuseurs, au personnes majeures (18 ans et plus), sans restriction de sexe ou de nationalité, à l'exception de tous prestataires ayant collaboré à l'organisation du prix, ainsi que leurs familles.

Les oeuvres présentées devront avoir été mises en ligne **à partir du 1^{er} janvier 2014 et jusqu'au 31 janvier 2015** et ne devront revêtir aucun caractère publicitaire ou de propagande.

L'inscription des oeuvres au **Prix Varenne - Web&Doc FIGRA** est gratuite.

PIÈCES À FOURNIR

Toutes les pièces à fournir sont à envoyer par email.

Le formulaire d'inscription et le règlement sont à remplir numériquement, en les ouvrant avec votre navigateur web (Safari, Google Chrome, Internet Explorer, etc.) ou avec Adobe Reader (logiciel en téléchargement gratuit).

→ **Formulaire d'inscription « Prix Varenne -Web&Doc FIGRA 2015 »** dûment rempli dactylographié avec acceptation du règlement (voir après le règlement).

→ **Carte d'identité de la personne qui inscrit le film scannée recto/verso**
(format accepté : .jpeg ou .pdf)

→ **Une photo représentative de l'œuvre**
(format accepté : .jpeg ou .pdf)

Tout dossier incomplet et tout document présenté hors format demandé sera rejeté.

**TOUS LES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS
IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 31 JANVIER 2015**

L'ensemble est à envoyer par email à :

webdoc@figra.fr

Objet du mail : « Inscription Web&Doc FIGRA 2015 »

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PRIX VARENNE - WEB&DOC FIGRA 2015

Ce formulaire est à remplir dactylographié, en l'ouvrant avec votre navigateur web (Safari, Google Chrome, Internet Explorer, etc.) ou avec Adobe Reader (logiciel en téléchargement gratuit).

PERSONNE QUI INSCRIT LE FILM

Prénom :

Nom :

En qualité de (merci de préciser : *réalisateur, producteur, diffuseur*, du film inscrit) :

Adresse :

Téléphone fixe :

Mobile :

Email :

Site web :

INFORMATIONS SUR LE WEB DOCUMENTAIRE INSCRIT

Titre du film :

Auteur(s) :

Nom :

Prénom :

Tel :

Mail :

BIOGRAPHIE DE(S) AUTEUR(S) (10 lignes max.)

LIEN POUR ACCÉDER À L'ŒUVRE EN LIGNE

Lien HTTP :

Année de production :

Date de mise en ligne :

Production :

Téléphone :

Email :

PRÉSENTATION DE L'ŒUVRE - Résumé (10 lignes max.)

NOTE D'INTENTION MULTIMEDIA :

Ce document indique le traitement multimédia, les choix faits dans le cadre de la construction et la mise en ligne de l'œuvre présentée. Ces précisions peuvent concerner la mise en image, le traitement graphique, les moyens techniques utilisés, l'arborescence du site, etc.

RÈGLEMENT

PRIX VARENNE - WEB&DOC FIGRA 2015

ART.1 – PARTICIPANTS

PEUVENT CONCOURIR : TOUS LES RÉALISATEURS OU JOURNALISTES, SANS DISTINCTION D'ÂGE OU DE NATIONALITÉ.

ART. 2 - CRITÈRES D'INSCRIPTION

LES ŒUVRES NUMÉRIQUES PROPOSÉES À LA SÉLECTION DEVRONT IMPÉRATIVEMENT PARVENIR AVANT LE 31 JANVIER 2015 À MINUIT ; À L'ADRESSE DU FIGRA, AUCUNE DÉROGATION NE SERA POSSIBLE.

ART. 3 – INSCRIPTIONS

LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION DÛMENT REMPLI EN DACTYLOGRAPHIE DEVRA PARVENIR IMPÉRATIVEMENT PAR EMAIL EN PIÈCE JOINTE, À L'ADRESSE webdoc@figra.fr AVANT LE 31 JANVIER 2015 À MINUIT.

IL SERA OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNÉ DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- LA CARTE D'IDENTITÉ DU CANDIDAT SCANNÉE RECTO/VERSO
- UNE PHOTO REPÉSENTATIVE DE L'ŒUVRE

ART. 4 – SÉLECTION

L'UNITÉ WEB&DOC - FIGRA RECEVRA LA TOTALITÉ DES PROJETS ET S'ASSURERA DE LEUR QUALITÉ POUR ÊTRE SÉLECTIONNÉS ET PARAÎTRE AINSI DANS LE CATALOGUE DANS LA SECTION « PRIX VARENNE - WEB&DOC FIGRA 2015 ». LE JURY DE PROFESSIONNELS DE LA COMPÉTITION SE RÉUNIRA ET RENDRA LE NOM DU LAURÉAT FIN FÉVRIER 2015, **LE LAURÉAT DEVRA ALORS SE PRÉSENTER AU « VILLAGE WEB&DOC » ET DISCUTER DE SON ŒUVRE DEVANT LE JURY ET EN PUBLIC, LE SAMEDI 28 MARS 2015 AU TOUQUET-PARIS-PLAGE.**

ART.5 – PRIX

L'ŒUVRE QUI RECEVRA LE « PRIX VARENNE - WEB&DOC FIGRA 2015 » SERA REPRÉSENTÉE PAR SON AUTEUR QUI SERA INVITÉ À RECEVOIR LE **TROPHÉE VARENNE** LE SAMEDI 28 MARS 2015, LORS DE LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DU FIGRA. **LA SÉLECTION DU PROJET IMPLIQUE LA PRÉSENCE D'UN AUTEUR OU D'UN MEMBRE DE L'EQUIPE DE RÉALISATION LORS DU « MASTERCLASS » PROPOSÉ DANS LE « VILLAGE WEB&DOC » LE SAMEDI 28 MARS 2015 AU TOUQUET-PARIS-PLAGE.**

UN TROPHÉE VARENNE SERA ÉGALEMENT REMIS LORS DE LA REMISE DES PRIX DES JOURNALISTES, ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE À PARIS PAR LA FONDATION VARENNE.

ART. 6 - JURY

LE JURY EST CHOISI PARMIS LES PERSONNALITÉS DU MONDE DE LA CRÉATION NUMÉRIQUE FRANÇAIS OU ÉTRANGER. LE JURY EST COMPOSÉ DE 6 MEMBRES, DONT UN REPRÉSENTANT DE LA FONDATION VARENNE, PRODUCTEURS ET DIFFUSEURS PRÉSENTS AU FIGRA 2015.

ART. 7 - DÉPÔT DES PROJETS

L'ORGANISATION DU « PRIX VARENNE - WEB&DOC FIGRA 2015 » EST REPRÉSENTÉE PAR L'ASSOCIATION CESARTS ÉVÉNEMENTS DONT LE SIÈGE SOCIAL SE TROUVE : BP 103 - 13701 LA CIOTAT-CEDEX ;

LE DOSSIER COMPLET DOIT ÊTRE ADRESSÉ À L'ADRESSE MAIL webdoc@figra.fr.

LES ORGANISATEURS PRENDRONT EN CHARGE LES FRAIS D'ASSURANCE DÈS LA RÉCEPTION DES DOSSIERS ET CE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA MANIFESTATION. AUCUN DOSSIER N'EST RETOURNÉ AUX CANDIDATS.

ART. 8 - PROMOTION DE L'ŒUVRE

LES RÉALISATEURS S'ENGAGENT FORMELLEMENT À CITER ET À COMMUNIQUER L'OBTENTION DU « PRIX VARENNE - WEB&DOC FIGRA 2015 » AUX GÉNÉRIQUES DE L'ŒUVRE AINSI QUE DANS TOUS LES SUPPORTS (DOSSIER DE PRESSE, TV, CINÉMA, ETC.)

LE LAURÉAT DU « PRIX VARENNE - WEB&DOC FIGRA 2015 » AURA L'OBLIGATION DE MENTIONNER L'APPELLATION EXACTE DU PRIX.

ART. 9 - ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

LA PARTICIPATION AU « PRIX VARENNE - WEB&DOC FIGRA 2015 » SOUS-ENTEND LA PLEINE ET ENTIÈRE ACCEPTATION, SANS RÉSERVE, DU PRÉSENT RÈGLEMENT, QUE VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT CONSERVER.

ART. 10 - DÉPÔT ET ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

CE RÈGLEMENT EST TÉLÉCHARGEABLE GRATUITEMENT SUR LA PAGE : «PRIX VARENNE- WEB&DOC FIGRA 2015 » DU SITE www.figra.fr.

LE RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION PEUT ÉGALEMENT ÊTRE OBTENU PAR COURRIER, SUR SIMPLE DEMANDE, À L'ADRESSE : CESARTS ÉVÉNEMENTS - WEB&DOC FIGRA - BP 103 -13701 LA CIOTAT CEDEX - FRANCE.

ART. 11 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

LES INFORMATIONS FIGURANT SUR LES DOSSIERS DE PARTICIPATION SONT DÉFINITIVES ET NE PEUVENT ÊTRE EN AUCUN CAS MODIFIÉES APRÈS RÉCEPTION DU DOSSIER. CES INFORMATIONS SONT DESTINÉES À L'UNITÉ WEB&DOC FIGRA AUX FINS DE GESTION DE VOTRE PARTICIPATION. CONFORMÉMENT À LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ, VOUS DISEZ D'UN DROIT D'ACCÈS, DE MODIFICATION, DE RECTIFICATION ET DE SUPPRESSION DES DONNÉES VOUS CONCERNANT.

ART. 12 - LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

LE RÈGLEMENT EST EXCLUSIVEMENT RÉGI PAR LA LOI FRANÇAISE. TOUTE QUESTION D'APPLICATION OU D'INTERPRÉTATION DU RÈGLEMENT, OU TOUTE QUESTION IMPRÉVUE QUI VIENDRAIT À SE POSER, SERA TRANCHÉE EN APPLICATION DE LA LOI FRANÇAISE.

LA SOCIÉTÉ ORGANISATRICE TRANCHERA TOUTE QUESTION RELATIVE À L'APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT DANS LE RESPECT DE LA LÉGISLATION FRANÇAISE. CES DÉCISIONS SERONT SANS APPEL. LA LOI APPLICABLE AU PRÉSENT RÈGLEMENT EST LA LOI FRANÇAISE ET LA LANGUE APPLICABLE EST LA LANGUE FRANÇAISE. TOUT DIFFÉREND NÉ À L'OCCASION DE CÉ PRIX FERA L'OBJET D'UNE TENTATIVE DE RÈGLEMENT AMIABLE.

TOUTE CONTESTATION OU RÉCLAMATION TARDIVE AU PRÉSENT PRIX NE POURRA ÊTRE PRISE EN CONSIDÉRATION AU-DELÀ DU 25 MARS 2015.

Je soussigné(e) _____ déclare que les informations renseignées dans le formulaire d'inscription sont exactes et définitives, et avoir pris connaissance du règlement rempli et signé du **Prix Varenne - Web&Doc FIGRA 2015**, proposé par le **FIGRA** et la **Fondation Varenne** et l'accepte sans réserve.

Je déclare être personnellement titulaire (ou dûment mandaté(e)) de l'intégralité des droits de l'œuvre candidate au **Prix Varenne - Web&Doc FIGRA 2015** et tous ses éléments et garantis l'organisation du **Prix Varenne - Web&Doc FIGRA 2015** contre toute réclamation, revendication, action émanant de toute personne physique ou morale qui estimerait avoir des droits sur l'œuvre en compétition.

Fait à _____

Le _____

Signature (Écrire nom et prénom en dactylographie, ne pas imprimer, ne pas signer à la main, la copie de votre carte d'identité faisant foi)